
SOLIDEO

[Imprimer](#)

Présentation générale

La Société de livraison des ouvrages olympiques ([SOLIDEO](#)) est un établissement public industriel et commercial (EPIC) d'Etat, créé par l'article 53 de la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au

La SOLIDEO a la charge d'aménager les sites olympiques et paralympiques dans le cadre d'un projet urbain durable, en lien avec les projets des collectivités territoriales. Le législateur lui a également donné pour missions de :

- veiller à la livraison de l'ensemble des ouvrages et à la réalisation de l'ensemble des opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024,
- veiller à la destination de ces ouvrages et de ces opérations à l'issue des Jeux Paralympiques, « l'Héritage ».

Ces 40 ouvrages olympiques, représentant 3,2 Mds d'investissement sont pensés et conçus dans la perspective de l'héritage des Jeux, où ils seront reconvertis en équipements, logements et bureaux.

La Solidéo est maître d'ouvrage du Village olympique et paralympique, du cluster des medias et de différents projets d'infrastructures et d'équipements mais [supervise également une multitude de projets portés par 29 maîtres d'ouvrage](#).

Une convention est passée entre la Solidéo et chaque maître d'ouvrage, comprenant une annexe reprenant les engagements de la Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial.

La politique achat de la Solidéo

En tant qu'EPIC, la SOLIDEO est soumise à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à son décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (auxquels viendra se substituer le Code de la commande publique à compter du 1er avril 2019).

La loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, est venue préciser dans son article 16.2° que la SOLIDEO, « *en relation avec les collectivités territoriales et les acteurs économiques et de l'insertion concernés, élabore et adopte*

une charte d'insertion, qui fixe les exigences d'insertion professionnelle de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, promeut l'accès à la commande publique des très petites entreprises, des petites entreprises et des structures relevant de l'insertion par l'activité économique, limite le recours à l'emploi précaire, lutte contre le travail irrégulier et favorise la santé et la sécurité des travailleurs, dans le cadre de la réalisation des ouvrages et des opérations d'aménagement nécessaires à l'accomplissement des missions prévues au II du présent article ».

Dans ce contexte, [une charte en faveur de l'emploi et du développement territorial](#) pour les opérations de construction liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, a été approuvée suivant délibération du conseil d'administration de la SOLIDEO du 5 juillet 2018.

Par ailleurs, dans le cadre de l'organisation de ses achats, la SOLIDEO a établi un guide des achats, une nomenclature ainsi qu'une programmation annuelle de ses marchés.

Une politique d'achat responsable

Au titre de sa politique d'achat responsable, la SOLIDEO a identifié 3 grands axes fondamentaux portant sur des actions mises en œuvre en matière d'achats afin d'atteindre des objectifs qui lui ont été fixés :

- Faciliter l'accès à la commande publique et favoriser le développement des TPE / PME ;
- S'inscrire dans une politique globale de développement économique, d'emploi et d'inclusion sociale
- Contribuer à la protection de l'environnement

> consultez [la politique d'achat responsable de la Solidéo](#)

Une ambition forte : des ouvrages durables

En terme d'ambition, la Solidéo souhaite réaliser des ouvrages durables, vitrines des savoir-faire français, privilégiant trois axes :

- La question du carbone et des gaz à effet de serre ;
- Le confort urbain dans le climat de 2050 ;
- La question de la biodiversité urbaine.

[Cet engagement de la Solidéo](#) constitue une clé de voute des attendus techniques qui seront demandés, notamment pour la réalisation du Village olympique et du cluster des medias, et autorise le positionnement de start-up et PME qui souhaiteront répondre à ces enjeux.

Zoom sur le Village des médias

La Solidéo est chargée de la maîtrise d'ouvrage de la ZAC Cluster des Medias, située sur les communes de Dugny, du Bourget et de la Courneuve (Seine-Saint-Denis, 93). Le Village des médias accueillera près de 4000 journalistes.

Le ZAC du cluster des médias programme la réalisation de 132 000 m² de surface plancher de constructions nouvelles. L'excellence environnementale sera au coeur du projet.

- Le Parc des expositions du Bourget accueillera le centre international de radio et de télévision et le centre principal de presse ;
- Pendant les Jeux, le Cluster des médias accueillera également deux pavillons sportifs temporaires destinés au tir et au volley-ball, respectivement sur le Terrain des Essences et sur le site du Cerema, à côté du parc des sports du Bourget.

A l'issue des JOP2024, le village des médias sera reconverti en quartier de ville. Une passerelle sera construite au-dessus de l'autoroute A1, pour relier Dugny et Le Bourget. Le programme héritage donnera naissance à un quartier mixte (1 300 logements familiaux, une école, un gymnase, un petit pôle de commerces), une extension du Parc Georges Valbon et un pôle sportif et scolaire requalifié au Bourget.

-> consultez [la brochure de présentation du village des médias](#)

Zoom sur le village olympique et paralympique

Le village olympique et paralympique accueillera es athlètes durant toute la période des Jeux. Il est situé sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis. A l'issue des JOP2024, le village olympique et paralympique laissera place à un quartier de ville durable avec des logements, des commerces, des équipements et des espaces verts.

-> consultez [la brochure du village olympique et paralympique](#)

Les rencontres avec la SOLIDEO

Afin de communiquer sur ses futurs chantiers, de présenter au monde économique la déclinaison opérationnelle de ces derniers et de favoriser les mises en relation et les liens de business entre entreprises, la Solidéo, CCI Business et ses partenaires proposent régulièrement des rencontres entreprises et meet-up.

Pour vous tenir informé des prochains rdv, [rejoignez la communauté CCI Business Grand Paris et abonnez-vous à notre plateforme.](#)

Pour aller plus loin :

-> [retrouvez tous nos derniers articles sur la SOLIDEO](#)

-> [>L'annuaire des solutions pour la ville de demain](#)